

# La Petite Tunisie

## ABONNEMENTS

SIX MOIS : 4 FR. — UN AN : 8 FR.  
(Etranger, port en sus)  
(les abonnements se payent d'avance).

## RÉDACTION ET ADMINISTRATION

TUNIS. — 14, rue Al-Djazira, 14. — TUNIS.

Tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration doit être adressé au bureau du Journal

## INSERTIONS

Annonces diverses, la ligne	0,40
Réclames	0,60
Chronique locale	1,50

(Payables d'avance)

## Les Bévues d'un Ingénieur

Jusqu'à ce jour, nous avons pris le directeur des Travaux de la Ville pour un ingénieur distingué qui connaît son métier sur le bout des doigts.

Et cette croyance nous était venue parce qu'on nous avait affirmé que ledit directeur était le fils de ses œuvres, qu'il était arrivé à la situation enviable qu'il occupe grâce à un travail opiniâtre, à une énergie sans pareille.

Nous sommes malheureusement obligés d'en rabattre aujourd'hui et de le mettre au même niveau qu'un Michaud ou un Rézal, deux nullités par excellence.

Hélas ! oui, M. Janin nous a rudement désillusionnés, nous le confessons volontiers. Il faut dire aussi, pour notre excuse, qu'il nous était arrivé de Guelma, précédé d'une réputation qui était surfaite, nous le reconnaissons.

Dans ce poste reculé d'Algérie, il n'y avait sans doute que d'insignifiants travaux à faire exécuter que les cantonniers trouvaient parfaits,

Mais à Tunis, ville où tout est à faire, sous l'œil scrutateur de connaisseurs, c'est différent et notre Janin nous est apparu sous son véritable jour, tel qu'il est, c'est-à-dire fier, hautain, vaniteux, assoiffé de plaisirs et bien au-dessous de sa tâche.

Pour aujourd'hui, nous nous contenterons de n'en donner que quelques preuves qui, à elles seules, serviraient à faire congédier immédiatement leur auteur, si celui-ci appartenait à toute autre chose qu'à l'administration — et surtout tunisienne.

Lorsque M. Janin vint à Tunis — il y a environ deux ou trois ans — prendre la succession de M. Tur, appelé à Paris, il aurait dû comme c'était son devoir et que tout était à la débandade aux Travaux de la Ville, commencer par mettre un peu d'ordre dans son service, bien étudier son plan de ville et se faire immédiatement une idée qui lui aurait servi de ligne de conduite.

Mais M. Janin, que l'on disait un travailleur infatigable, n'est pas cet homme-là. Il laissa aller les choses comme je te pousse, adoptant les plans laissés par son prédécesseur, sans même étudier si rien n'était à changer, sans faire rien de plus que lui.

Un directeur des Travaux de la Ville soucieux de sa réputation d'ingénieur, aurait commencé par faire dresser un plan avec rues délimitées — puisqu'il n'en existait aucun — et diviser la ville en quatre arrondissements, par exemple, afin d'obliger les propriétaires qui font construire à se tenir dans l'alignement des rues telles qu'elles auraient été projetées.

Notre ville ne serait plus menacée d'avoir toujours des rues impossibles ou de payer des indemnités considérables pour exproprier afin de faire rentrer, plus tard, certains immeubles dans l'alignement, comme celui de M. Chabert, boulevard de Paris, entre autres, qui dépare ce boulevard.

Voilà donc une première bévue.

Ensuite M. Janin a eu le tort d'accepter le projet de M. Tur, concernant les égouts, sans l'étudier sérieusement, sans s'assurer si un jour ne viendrait pas où ce projet serait reconnu défec-tueux. Ce jour est arrivé avant que les

égouts ne soient achevés. Mais ils sont commencés, on les achèvera donc. Et nous aurons longtemps des égouts qui nous auront coûté un argent fou, par la faute de M. Janin, des égouts qu'on devra constamment réparer et qui ne feront pas que Tunis ne soit de longtemps dénommée « Tunis l'empestée ».

A propos de ces égouts, il y a du côté de l'usine à gaz, la machine élévatoire, qui sert à aspirer tout ce qui se trouve dedans pour le rejeter d'un autre côté.

Pour se convaincre que le directeur des Travaux de la Ville ne peut passer pour un homme connaissant bien sa partie, il suffit de se rendre un jour de pluie, du côté de cette machine élévatoire, le plus ignare pourra voir aisément qu'une somme de 60 ou 80,000 francs est encore nécessaire pour que cette machine puisse fonctionner en tous temps.

Mais qu'est-ce que quatre-vingt mille francs pour le budget, doit se dire M. Janin. Une bagatelle !

Puisque nous avons parlé de la maison Chabert, située sur le boulevard de Paris, nous dirons aussi qu'il y a quinze mois environ, M. Janin avait fait construire une maisonnette pour les gardes d'octroi. Au lieu de se mettre sur l'alignement, comme un Arabe qui faisait construire un gourbi, lui en donnait le conseil, en lui faisant remarquer que si le boulevard de Paris se faisait ladite maison se trouverait juste sur le boulevard et qu'il faudrait la démolir ; M. Janin haussa les épaules et aujourd'hui on a été obligé de la jeter bas, en effet, elle se trouvait juste dans l'axe du boulevard.

Si M. l'ingénieur, directeur des Travaux de la Ville avait suivi le conseil que lui donnait un pauvre Arabe, la ville n'aurait pas jeté stupidement six à sept mille francs à la rue.

Nous continuerons, dans un prochain numéro la série des bévues de M. Janin et lorsque nous l'aurons bien étalée sous les yeux du public, nous laisserons le gouvernement juge de ce qu'il doit faire de M. Janin, comme de MM. Michaud Rézal et Ducrocquet, les hommes néfastes de la Tunisie après celui qui n'est plus.

Au moment où notre journal paraîtra, M. Rouvier, notre nouveau Résident général sera dans nos murs.

Nous saluons respectueusement le représentant du gouvernement de la République Française, avec l'espoir qu'il saura tenir haut et ferme le drapeau de la France.

## A nos Compatriotes

Nous engageons vivement tous nos compatriotes à se rendre en foule, à trois heures, à la Résidence pour saluer le représentant de la France en Tunisie.

Nous espérons qu'avec lui s'ouvrira pour la Régence une ère nouvelle, dont nous ressentirons avant peu les bienfaisants effets.

C'est notre vœu le plus cher.

Nous croyons devoir mettre le public en garde au sujet de la fameuse « Loterie de Hambourg » qui a été annoncée dans le journal de la *triplice* en Tunisie, nous avons nommé l'*Union*, le journal ami de cette excellente *Dépêche* qui a eu soin de nous apprendre que nous n'avons pas

plus de droit en Tunisie, nous Français, que les Allemands !!!

Et notre mise en garde, ne s'adresse pas seulement à nos compatriotes, mais à toute la population, sans distinction de nationalité, car les lanceurs de cette loterie encaissent l'argent sans s'inquiéter ni d'où ni de qui il vient. Pour eux il n'a pas d'odeur. Quant aux gros lots, pas plus que les petits, le bruit court qu'ils n'en paient que rarement.

Qu'on ferme donc sa bourse et ne se laisse pas aller ; c'est autant d'économisé,

## LE SIEUR DARIO BOCCARA

Le sieur Dario Boccara, depuis sa déclaration en état de faillite, est toujours, détenu à la maison d'arrêt. On dit même, en ville, qu'il est sous le coup de l'accusation grave de banqueroute frauduleuse.

A ce sujet, nous croyons devoir mettre sous les yeux de nos lecteurs, l'article 402 du code pénal qui vise la banqueroute :

« 402. — Ceux qui, dans les cas prévus par le code de Commerce, seront déclarés coupables de banqueroute, seront punis ainsi qu'il suit :

« Les banqueroutiers frauduleux (ce serait le cas de M. Dario Boccara) seront punis de la peine des travaux forcés à temps ; c'est-à-dire de cinq ans au minimum à vingt ans au maximum. »

On nous affirme que M. Dario Boccara est le beau-frère des riches banquiers Cesana.

Nous ne le croyons pas, parce que, s'il en était ainsi, les frères Cesana ne voudraient pas laisser le mari de leur sœur aller finir ses jours dans les bagnes de la Guyane ou de la Nouvelle-Calédonie. Ils vendraient jusqu'à leur dernière chemise pour le tirer du pétrin dans lequel il s'est mis. Quant à l'ainé des Cesana, il comprendrait que bien que n'étant pas solidaire des actes d'un beau-frère cela n'en rejait pas moins un peu sur la famille et il se démettrait aussitôt de ses fonctions de conseiller municipal.

Aussi ne pensons-nous pas que le Dario Boccara en question soit le beau-frère de MM. Cesana.

Il paraîtrait que M. Rouvier n'était pas si enchanté que cela de venir à Tunis où la colonie française est on ne peut plus divisée, grâce à notre feu Résident, à son entourage et à sa « Dépêche » et c'est sur les instances de M. Ribot qu'il a accepté la succession de M. Massicault,

Cette division disparaîtra le jour où M. Rouvier aura fait comprendre aux amis du défunt qu'il entend gouverner le pays avec tous les Français pour les Français et que le règne des faveurs et des monopoles est fini, bien fini.

Un confrère a signalé le cas de trois Fezzani, employés au domaine de M. Pottin qui ont été arrêtés à Tunis, où ils s'étaient rendus dans le but d'acheter des provisions, parce qu'ils n'avaient pas payé la medjba.

A notre tour nous signalerons le fait suivant :

Un indigène, né à Tunis, de parents algériens, mais habitant depuis fort longtemps Radès, libéré récemment du 4 Tirailleurs où il s'était engagé, a été arrêté dans cette localité parce qu'il n'avait pas payé la medjba. Il a fallu que sa famille paie la somme de 15 francs pour obtenir

son élargissement. Comme de juste on ne lui a pas remis de reçu.

Avait-on le droit d'arrêter cet homme, qui n'est pas Tunisien, qui sort, depuis quelques jours seulement, du service militaire français et de lui faire payer la medjba ?

Une réponse s, v. p.

Le directeur de l'Agence Havas a mis fin à l'intérim du sieur Lange en rentrant précipitamment la semaine dernière à Tunis.

Celui-ci est donc rendu aux douceurs de la vie privée.

On aurait bien dû toujours l'y laisser, lui évitant ainsi de commettre des sottises, dont il doit se mordre aujourd'hui les doigts.

C'est un enfant, il faut lui pardonner et c'est ce que nous faisons.

Depuis les élections de la Chambre d'Agriculture la Société d'Agriculture n'avait donné signe d'existence, ce qui faisait croire à nombre de personnes que cette société s'était dissoute.

Elle vient de prouver sa vitalité en demandant l'inscription à l'ordre du jour de la Conférence Consultative d'un vœu qui a son utilité dans ce pays exclusivement agricole.

## UNE RÉPONSE

A la suite de la publication, dans notre précédent numéro, d'un entrefilet disant que si M. le directeur des Renseignements et des Contrôles civils n'était l'agent d'aucun syndicat, il ne se gênait pas pour faire l'article en faveur des terres acquises par ledit syndicat, qu'il qualifiait de meilleures au détriment de celles du gouvernement, M. Bourde a parlé ou plutôt écrit.

Voici la lettre qu'il a envoyée à un de nos rédacteurs :

Monsieur le Rédacteur,

Après avoir dit que je faisais partie d'un syndicat qui spéculait sur les terres sialines, vous me présentez aujourd'hui, en manière de rectification, comme le courtier.

Vous savez pertinemment qu'aucun syndicat de terres sialines n'existe et qu'en raison des précautions prises contre la spéculation par le décret du 8 février rendu sur ma proposition il n'en peut pas exister. Et comme je ne puis laisser passer des propos de ce genre, j'ai l'honneur de vous requérir de publier cette lettre qui le dément une bonne fois pour toutes.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération,

P. BOURDE.

M. Bourde a bien voulu nous apprendre qu'il n'était le courtier d'aucun syndicat. Tant mieux. Sa lettre fera cesser les bruits fâcheux qui courent à ce sujet.

Quand au syndicat, n'en déplaise à M. Bourde, nous tenons de personnes sûres, qu'il en existe un. Ledit syndicat n'a peut-être pas encore accaparé toutes les terres sialines, mais cela viendra, si on ne tient pas la main à l'exécution du décret du 8 février.

On nous demande si la municipalité ne pourrait pas prendre un arrêté obligeant les propriétaires à faire cimenter, macadamiser ou carrelé les trottoirs.

La question est trop d'actualité, par ces temps de boue, pour que nous ne la soumettions pas à qui de droit.

## L'Alliance Israélite de Tunis

(Suite.)

XXIII

Encore quelques explications nécessaires

Le besoin des réformes se faisait sentir. Il était naturel que l'attention des israélites tunisiens fût appelée sur la situation de l'enfance et sur l'éducation et l'instruction de la jeunesse indigente.

De tout temps, il avait existé à Tunis, comme dans tous les centres juifs du monde entier, des établissements où les enfants, surtout les fils des pauvres, étaient, sous la surveillance de quelques rabbins, réunis dans des locaux spéciaux. Ces écoles, où l'on enseignait que la lecture de la Bible et du Talmud, et que l'on désignait sous le nom de Talmoud-Torah (enseignement de la Bible), avaient, nous l'avons vu depuis longtemps, des revenus spéciaux, gérés par des administrateurs particuliers. Il existait à Tunis deux de ces établissements, un à la charge, et pour les enfants indigents, de chaque communauté.

A ce propos, nous croyons devoir publier, ci-après, un rapport adressé en 1878 au comité de l'Alliance Israélite sur l'état du Talmoud-Torah entre-tenu par la communauté tunisienne.

EXTRAIT D'UN RAPPORT ADRESSÉ AU COMITÉ CENTRAL DE L'ALLIANCE ISRAËLITE SUR L'ÉTAT DU TALMOUD TORAH TUNISIEN AU COMMENCEMENT DE L'ANNÉE 1878.

« Après avoir traversé un labyrinthe de rues sales et étroites, on pénètre, ou du moins on descend dans une espèce de corridor qui méritait plutôt le nom de mare ; on n'y marche pas, on y patage. En face de la porte est une espèce de niche pavée en dalles noires, sans porte ; c'est le cabinet d'aïsanse. Sans aucun respect humain, sans aucun égard pour les passants, sans aucune séparation, plusieurs enfants y déposent à la fois leurs excréments, comme aux temps primitifs.

Une petite cour, où l'on pénètre d'abord, donne accès à un certain nombre de petites chambres basses, où enfants et mères sont accroupis, qui par terre, qui sur de misérables bancs délabrés. Il n'y a point de fenêtres dans ces chambres, et elles ne reçoivent le jour et l'air que par la porte ; il y en a même une qui n'a pas de porte, et où l'on pénètre par une ouverture pratiquée dans un mur mitoyen...

Dans la cour extérieure on trouve un puits découvert, où l'on puise l'eau à l'aide d'une corde d'alfa, engagée dans la coulisse d'une poulie, et soutenant un seau en bois à chaque extrémité. L'un des seaux est posé sur le pavé, et les enfants, en entrant, en puisant de l'eau avec leurs mains se lavent les pieds et vont s'asseoir...

Au milieu de cette cour, une femme faisait tranquillement sa lessive, et répandait par terre l'eau sale et savonneuse. Les enfants clapotaient au milieu de la mare qu'elle formait...

Dans un local aussi malpropre et aussi peu aéré, il est naturel que la santé des élèves s'altère. Aussi sur environ 500 élèves qui fréquentent l'établissement, on compte journellement 50 à 60 malades...

Ces pauvres élèves sont en général faibles, chétifs, malingres, on dirait presque des fantômes, si ce n'étaient leurs yeux, qui manifestent une intelligence remarquable...

« En somme, il est triste de constater que, bien que nous ayons, en Tunisie, une direction de l'Agriculture disposant d'un budget relativement élevé, la seule tentative sérieuse, d'expériences agricoles, faite depuis dix ans, soit due à l'initiative privée d'un amateur, aidé dans une faible limite — la limite possible, d'ailleurs — par l'autorité militaire »

Attrapez M. le directeur de l'Agriculture!

C'est toujours au restaurant du Café de Tunis qu'on mange le mieux dans la perle d'Orient vulgo Tunis.

Aussi, ce restaurant, qui ne le cède en rien à ceux des grandes villes sous le rapport de la bonne chère, de l'installation et du service est-il le rendez vous de tous les gourmets de la ville et de passage qui ne cessent d'adresser des félicitations au propriétaire de l'établissement, tant ils sont enchantés d'avoir fait un bon repas.

**Lettre ouverte à M. Bisleri**  
MILAN

J'envoie à M. Bisleri, le créateur de cet excellent Kina qui porte son nom, l'expression de ma vive reconnaissance.

Je souffrais de violents maux d'estomac, qui m'enlevaient tout appétit. Depuis que je bois du Kina Bisleri, je mange de fort bon appétit et ma digestion se fait parfaitement.

V. LENOIR

Rédacteur à la Petite Tunisie

Les **Rhumes** et les **Bronchites** ne résistent pas à l'usage du **Sirope de Polygala composé** dont le seul dépôt à Tunis est situé à la pharmacie de première classe, rue d'Italie, numéro 19.

Maison fondée en 1882

**Entrepôt Général des Fabriques Françaises**

12, Rue Al-Djazira — TUNIS

**Marius LOUIT**, importateur

Grande Spécialité de lunetterie, or, argent et nickel. — Verres fins de rechange et réparation. — Spécialité de photographies Vues et Types de la Tunisie, prix de la carte album, 0.30 cent.

Grand arrivage de parapluies depuis 2 fr.

DÉPÔT  
**de Parfumerie de toutes Marques**  
Françaises et Anglaises  
Articles pour Etrennes

**DERNIÈRE HEURE**

Arrivée du Résident Général de France  
EN TUNISIE

Notre nouveau ministre plénipotentiaire, accompagné du colonel de Labonne, qui était allé à Marseille à sa rencontre, est arrivé ce matin à 6 heures 1/2 en vue de La Goulette à bord du paquebot de la Compagnie Transatlantique.

**A LA GOULETTE**

Tout le personnel de la Résidence parti par un train spécial à 6 heures 1/2, ainsi que plusieurs hauts fonctionnaires et des particuliers, attendaient Monsieur Rouvier sur le quai.

Lorsque le ministre met pied à terre, il est salué immédiatement par seize coups de canon tirés par la batterie de La Goulette.

Les troupes de la garnison de cette ville font la haie sur son passage et présentent les armes depuis le débarcadère de la Compagnie Transatlantique jusqu'à la gare.

A neuf heures 20 le ministre et les personnes qui l'accompagnent prennent place dans un train spécial qui les amène à Tunis à 9 heures 45.

**A TUNIS**

Comme à La Goulette les troupes font la haie sur tout le parcours.

M. Rouvier se rend immédiatement au palais de la Résidence, où il reçoit peu de temps après S. A. Taïeb bey et sa suite qui lui souhaite la bienvenue au nom de S. A. le bey et en son nom personnel, puis le général Leclerc commandant la brigade d'occupation; ensuite le Résident général se rend à Dar-el-Bey pour saluer son S. A. venue tout exprès pour recevoir le représentant du gouvernement de la République Française.

Cet après-midi à 2 heures 1/2, M. Rouvier recevra le corps consulaire, les chefs de service ensuite et la Colonie française à deux heures.

Cette situation ne peut se prolonger. Le nouveau résident doit s'en occuper et demander au ministre compétent la création d'une troisième chambre. Elle ne sera pas de reste.

De cette manière, les affaires iront plus vite et le public ne se plaindra pas des lenteurs de la justice qui ne peut en faire plus, on en conviendra, faute de magistrats.

La presse indépendante n'a pas encore lieu d'être satisfaite des agissements du directeur des Tabacs à son endroit.

Cet excellent homme nous refuse toujours l'autorisation de remettre en dépôt nos journaux dans les bureaux de tabac qui vendent la « Dépêche ».

Pourquoi cette préférence, aujourd'hui pour ce journal ?

C'est mal de votre part, mon bon Monsieur Louin.

Nous recevons constamment des plaintes contre les employés de la douane de Tunis notamment contre le caissier ou plutôt le frère de celui-ci, qui le remplace les trois-quarts du temps on ne sait pourquoi puis qu'il n'appartient pas à l'administration des douanes.

Qu'il suffise de dire que tout ce monde on a peu près est d'une grossièreté sans pareille vis-à-vis du public qu'il traite par dessous la jambe et d'une longueur — voulue — désespérante.

**RAPPEL A L'ORDRE**

La poste depuis quelque temps, est sujette à caution.

Non seulement elle fait disparaître avec un sans-gêne sans pareil nos journaux, elle perd nos lettres, mais encore elle divulgue le secret des dépêches.

Qu'on ne vienne pas nous dire que cela n'est pas, car nous pourrions faire la preuve de ce que nous avançons.

Nous prions l'honorable M. Cheylus de vouloir bien recommander à ses agents d'avoir la langue un peu moins longue, car ils s'exposent non seulement à se faire révoquer, mais encore à être poursuivis correctionnellement.

A bons entendeurs.

On nous dit, mais nous ne donnons, la nouvelle que sous toutes réserves, que les articles parus dans le *Mobacher Tunisien* concernant les terrains d'Hammam-el-Lif ont été inspirés par quelqu'un de l'entourage du bey, qu'on nous a nommé.

Il est du devoir du gouvernement de connaître le nom de ce personnage et de le museler si besoin en est.

L'autorisation de créer un tramway de la gare de Radès à la mer a été donnée à M. Dumergue.

On nous demande si un délai n'a pas été fixé car dans l'affirmative, si M. Dumergue était déchu de ses droits, une société toute prête, demanderait l'autorisation de pousser la construction de ce tramways de la gare de Radès jusqu'à la porte Bab-Zira à Tunis.

Voilà une ligne de tramways qui serait bien vue de tous les néo-proprétaires de Maxula.

On nous prie de faire savoir si la direction des finances a beaucoup vendu de lots de terrains à Hammam-el-Lif avec les charges qu'elle imposait ?

Mieux valait dire au public que la vente n'était que pour la forme, le gouvernement n'étant pas décidé à vendre, quant à présent.

Toujours des subterfuges dans cette administration tunisienne.

**LE COMMANDANT MONTEIL**

M. Marsoulan vient de déposer au conseil municipal de Paris la proposition suivante, qu'examinera le bureau de cette assemblée :

« Considérant les résultats obtenus par le commandant Monteil dans son heureuse traversée de l'Afrique centrale ;

» Désirant honorer le courage du commandant Monteil, qui a pu franchir des régions des plus dangereuses en faisant aimer le drapeau français sans employer la force ;

» Le conseil délibère qu'à son arrivée à Paris le commandant Monteil sera reçu par le conseil municipal en séance. »

La Compagnie du B.-G. vient de faire enlever l'aiguille de la carrière de sable du Bardo.

On se souvient que les Travaux Publics avaient demandé au B.-G. de faire construire immédiatement un embranchement de deux kilomètres pour pouvoir apporter 300.000 mètres cubes de sable pour consolider les terrains gagnés sur le lac.

Qui va payer les frais faits par le B.-G. ? Est-ce M. Michaud ? M. Resal ? ou le Gouvernement ?

Qu'on flanque donc ces incapables à la porte. Le pays réalisera alors de très fortes économies.

ce sens que ses actionnaires lui brûlèrent la politesse.

Aujourd'hui M. Ossude a abandonné toute revendication, paraît-il, mais réclame le montant de ses frais d'études, ce qui est on ne peut plus naturel. Les travaux publics (lisez M. Michaud) ne veulent rien payer et l'envoient au B. G. qui répond, comme de juste, qu'on n'a rien commandé et par conséquent rien à payer

Un procès va très probablement être engagé par M. Ossude, nous en ferons connaître le résultat.

**L'ULTIMATUM DE LA "DÉPÊCHE"**

Le bruit court en ville que les deux pontifes qui président aux destinées de la « Dépêche » se seraient rendus, tout de noir habillés, gantés de frais et claqué sous le bras, à la Résidence, pour poser un ultimatum à l'honorable chargé d'affaires.

Rien que ça de toupet !

Les deux augures, Lecore et de Fonvielle, qui ne peuvent se regarder sans rire, auraient dit au Résident général par intérim, qu'ils entendaient que le monopole des annonces légales, judiciaires et administratives leur soit octroyé en 1893, comme par le passé, sans quoi, ils passaient avec armes et bagages à l'opposition.

Voyez-vous ces enfonceurs de portes ouvertes, réclamant le monopole des annonces légales, sans quoi ils passent à l'opposition ! Comme cela doit effrayer nos gouvernants ! hein ?

Mais l'opposition ne veut pas de vous, messieurs les encenseurs de Massicault. Elle vous a trop bien vu à l'œuvre, vous aplatisant comme punaises devant le veau d'or, pour vous accepter dans son sein ; vous êtes nés pour faire le métier de larbins, restez donc larbin et si l'on vous casse aux gages ici, allez chercher ailleurs des places, vous en trouverez facilement avec la livrée que vous portez encore.

On nous redemande si le terrain destiné au futur casino et qui a coûté fort cher d'acquisition à la ville et lui coûte chaque année une somme assez importante d'intérêts va servir longtemps encore à entreposer de la caillasse municipale et des tuyaux d'égout ?

Ne doit-on plus construire de casino en cet endroit ? Pourquoi ?

Les conditions de la municipalité doivent donc être inacceptables que personne ne se présente pour traiter une affaire qui devrait rapporter de l'or en barre à son exploitateur ?

Le public demande un peu à être renseigné sur toutes les questions municipales qui l'intéressent vivement et qu'on lui cache soigneusement.

La parole est à messieurs nos municipaux.

La Chambre de Commerce était convoquée pour procéder au renouvellement de son Bureau pour 1893.

L'honorable M. Ventre a été réélu à l'unanimité des voix moins la sienne. Néanmoins il n'a pas accepté la présidence.

Les élections ont été remises à quinzaine.

M. Cambiaggio est tout indiqué après M. Ventre.

**LA JUSTICE FRANÇAISE EN TUNISIE**

Notre confrère le *Pilori* trouve avec raison que le tribunal français est un peu éloigné du quartier européen et il demande qu'on le transporte dans celui-ci.

Nous sommes entièrement de son avis. Le tribunal, aujourd'hui comme hier, du reste, est très mal placé, en ce sens qu'il est éloigné du centre des affaires.

Mais ce que notre confrère devrait réclamer avec nous, c'est la création d'un nouveau poste de vice-président et deux de juges, ce qui porterait le nombre de nos magistrats assis à douze. Actuellement il n'est que de neuf ou plutôt de huit puisque l'un des juges-suppléants, M. Vial remplit les fonctions de deuxième substitut.

Le tribunal de Tunis est classé parmi les plus importants par le nombre des affaires annuellement jugées, tant au civil qu'au correctionnel, au criminel et au commercial.

Il est de beaucoup supérieur à celui des tribunaux de 1<sup>re</sup> classe de France, et pourtant son personnel est bien plus réduit. Il compte huit magistrats sur lesquels il faut retrancher M. Fermé qui remplit les fonctions de président du tribunal mixte et M. Dubois celles de juge d'instruction.

C'est à dire, qu'il ne reste, en un mot, que six magistrats pour juger tous les procès pendants devant notre tribunal.

Par suite de cette insuffisance de personnel il y a, cela se comprend, un retard énorme, et beaucoup d'affaires — civiles surtout — restent en suspens de longs mois.

Mais, comme dit le proverbe : « Faut de grives, on mange des merles » ; aussi supportons-nous la Conférence Consultative telle qu'elle est constituée, c'est-à-dire en majeure partie de fonctionnaires qui n'ont que le droit d'être du même avis que le gouvernement.

Tout acte indépendant de leur part pourrait leur coûter leurs places, et comme celles-ci sont bonnes à garder, il en résulte que la moitié des membres de la Conférence sont des membres muets.

Peut-être qu'avec M. Rouvier leur langue se dérouillera.

Aussi, pour le constater de visu formerons-nous une deuxième fois le vœu que chaque journal puisse envoyer un de ses rédacteurs pour sténographier les séances.

Pour la deuxième fois, nous nous plaignons de ne pas recevoir, comme l'ex-officieux, les procès-verbaux de la *Chambre de Commerce*.

Est-ce parce que nous avons reproché au secrétaire de la dite chambre d'enfreindre les règlements, en acceptant des expertises, des représentations de muselières américaines, gérances d'immeubles, etc, alors qu'il ne le devrait pas.

Il n'y a qu'à Tunis, où un secrétaire fait ce que bon lui semble.

Nous prions qui de droit de vouloir bien donner des ordres pour que les procès-verbaux nous soient envoyés comme au journal du coin.

Depuis quelques jours, Radès possède une garnison miniature.

Quelques soldats appartenant à l'armée de l'artillerie ont été envoyés au fort nouvellement construit de cette localité pour garder les canons qui ont été apportés il y a quelque temps.

Lorsque le fort de Radès sera complètement achevé, on nous assure qu'un détachement d'une centaine d'hommes viendra renforcer la garnison actuelle.

Aujourd'hui la rade de la Goulette est à l'abri d'un coup de main.

**Le nouveau Président**

DU CONSEIL DES MINISTRES

M. Ribot dit notre confrère « Le Moniteur de l'Algérie » est de ceux qui inspirent confiance à la fois aux hommes politiques et à la masse du public. Ce n'est pas un austère à la manière de M. Brisson ; il ne fait pas profession d'intégrité, mais il est intègre naturellement, sans bruit, sans ostentation. Tous les partis rendent hommage à la droiture de son caractère, à sa fermeté, à son grand talent d'orateur. Il est de ceux qui inspirent le respect même à leurs adversaires et on peut dire de lui qu'il honore la politique.

M. Ribot en devenant président du Conseil, garde son portefeuille des affaires étrangères. C'eût été dommage qu'il prit celui de l'intérieur. Il avait trop bien réussi au quai d'Orsay pour que l'on songeât un instant à le déplacer.

Ses succès diplomatiques sont encore présents à toutes les mémoires. On n'a pas oublié l'entrevue de Cronstadt, les avances faites par l'Angleterre, par l'Italie et par le Pape lui-même à la France républicaine. Si ce n'est pas à M. Ribot tout seul que nous devons ces satisfactions d'amour-propre, il est impossible de nier qu'il y a énormément contribué.

La Tunisie ne peut que se réjouir de l'élévation de M. Ribot à la présidence du conseil, nous ne saurions trop le répéter. Nous ne tarderons pas à nous en apercevoir pour notre plus grand profit.

On se souvient que M. Massicault avait accordé la concession des lignes du Sahel (Souss à Mokoine, Djemal, Mehdia, etc) à M. Ossude, ancien inspecteur général de l'exposition universelle de 1889, administrateur des ateliers de Saint-Denis et officier de la légion d'honneur.

M. Massicault, s'apercevant qu'il avait fait une bêtise, en accordant cette concession, alors que le B. G. à un monopole, revint sur sa décision et entra immédiatement en pourparlers avec le Bône-Guelma.

Ces pourparlers engagés avant que le délai accordé à M. Ossude pour la construction de cette petite ligne fut expiré lui causèrent le plus grand préjudice en

En entrant dans les salles, on est suffoqué par une odeur nauséabonde, capable de ruiner la santé la plus robuste. Cela résulte de ce qu'on n'a aucun soin de la ventilation. Renouveler l'air des chambres serait incompatible avec les habitudes de l'établissement, où rien ne doit changer.

Les enfants sont accroupis sur des bancs ou par terre, où l'on a eu la précaution d'étendre de vieilles nattes...

A plusieurs reprises, des esprits généreux se sont préoccupés de ces établissements et ont essayé d'en améliorer la situation. Mais la tâche était lourde, les besoins grands et les ressources trop faibles. Les petits revenus devaient fatalement échouer. Depuis plusieurs années, l'Alliance Israélite de Paris et l'Anglo-Jewish-Association de Londres, s'étaient préoccupées de la question. Ce n'est qu'à la fin de l'année 1877 que le projet d'une réorganisation scolaire radicale fut sérieusement étudié. Le comité régional de l'Alliance Israélite venait d'être reconstitué ; les membres qui le composèrent reçurent de leurs électeurs le mandat formel de s'occuper surtout de la question scolaire. Le nouveau comité ne faillit pas à sa mission, et, d'accord avec les chefs des deux communautés, aborda courageusement l'étude de la fondation d'une vaste école pour la jeunesse israélite de Tunis. Il fut convenu que l'Alliance israélite serait désormais chargée de l'éducation et l'instruction de la jeunesse ; qu'à cet effet on confierait à son comité de Tunis l'administration de tous les revenus et de tous les immeubles des deux Talmoud-Torah, dont les enfants seraient versés dans le nouvel établissement projeté.

Pour faire face aux nouveaux besoins qu'exigeait l'entreprise, les Israélites de Tunis consentaient à créer un nouvel impôt, consistant en une majoration du prix de la viande, dont chaque livre serait augmentée d'une carroube. Ce nouvel impôt serait perçu au profit de l'école de l'Alliance.

Ces stipulations furent consignées dans des documents qui furent revêtus des signatures de tous les rabbins et tous les notables des deux communautés israélites. Le nouvel impôt fut sanctionné par un décret beylical daté du 24 Rabia-el-Aoual 1295 (8 mars 1878).

D. GHANEM

(à suivre)

Jusques-à-quand S. E. Mohamed Djelouli conservera-t-elle deux fonctions incompatibles, puisqu'on oblige ses collègues à résider dans leur caïdat ?

Pourquoi fait-on exception en sa faveur ?

Ne le trouve-t-on pas assez riche ?

Ses biens, pourtant, aujourd'hui, sont minimes, ses troupeaux nombreux et ses khammès légion ?

A quand donc son remplacement au caïdat de Sfax ?

Nous sommes priés de déclarer de la façon la plus formelle, et nous le faisons volontiers puisque c'est la vérité, que les pharmaciens diplômés ne sont pour rien dans les deux ou trois articles qui ont paru dans la *Petite Tunisie* concernant l'exercice de la pharmacie dans la Régence.

Voilà qui est fait.

**LA CONFÉRENCE CONSULTATIVE**

Dans quelques jours, les membres de la Conférence Consultative vont être convoqués à assister à la deuxième session de l'année.

On sait déjà pourquoi la session d'automne a été retardée jusqu'à ce jour.

M. Ribot voulait que notre nouveau ministre entrât en relations immédiatement après son arrivée en Tunisie avec ce qu'on est convenu d'appeler « nos mandataires » bien qu'ils ne le soient nullement puisque nous ne leur reconnaissons pas ce droit ni aux uns ni aux autres.

Nos mandataires, ce sont ceux que nous nommerons bulletin en main et pas d'autres.

**AVIS**

La Compagnie Générale Transatlantique a l'honneur de porter à la connaissance du public que les anciens voyages circulaires de la côte de Tunisie, Tripoli et Malte, momentanément modifiés par suite des quarantaines, sont repris à depuis le jeudi 8 courant, suivant les anciens itinéraires.

Départ : pour Sousse, Monastir, Mehdiya, Sfax, Gabès, Djerba, Tripoli, Malte, La Goulette, le jeudi, à 4 h. 30 du soir.

Départ : pour Malte, Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax, Mehdiya, Monastir, Sousse, La Goulette, le lundi, à 10 du matin. La Compagnie Générale Transatlantique vient d'établir une nouvelle escale sur la ligne d'Algérie à Tabarka.

**DRAPERIES & HAUTE NOUVEAUTÉ**

Etoffes anglaises et françaises

PRIX MODÉRÉS

**CERTA Giuseppe et Cie**

Marchands-tailleurs

Rue La Valette, près de l'Imprimerie Fath.

**COMPAGNIE ROYALE HONGROISE**

"ADRIA"

Le Vapeur "BUDA"

Capitaine Zambelli

attendu de Trieste, Fiume, Bari, Messine, Catane et Malte le vendredi 16 décembre ; repartira pour Malte, et les mêmes escales aussitôt son débarquement terminé.

Pour frets, passages et tous renseignements, s'adresser à l'agence rue d'Allemagne 11, à Tunis, et à La Goulette quai Charles Quint.

**GRAND BAZAR ARABE**

**Ahmed Djamal & Ben Chadli**

15, rue des Etoffes, et souk de la Laine, 29

Grands Magasins de curiosités tunisiennes

Grand choix d'armes arabes anciennes, Tapis anciens et modernes, Objets d'art et de collection, Assortiment complet de bijouterie du pays, Cuivres damassés, Gravures de Carthage, Travaux en nacre, Broderies anciennes et modernes, Soieries indigènes de tous dessins sur commande, Costumes du pays, Tableterie, etc.

**AGENCE AGLOT**

6, Rue de Rome

SERVICE des BAGAGES

de la Goulette-Tunis vice versa

Opérations de douane, consignation, commission, expéditions en grande et petite vitesse.

Signé : MOHAMED ES SADOQ,

D. GHANEM.

**MAGASIN GÉNÉRAL**

22, avenue de France, TUNIS

Maison BORTOLI FRÈRES et Cie

Exposition et mise en vente de toutes les nouveautés de la saison, consistant en : Chapeaux pour dames, enfants et fillettes, Robes, Manteaux, Jaquettes, Peignoirs et Matinées.

Choix considérable de Lampes à huile et à pétrole de tous les modèles et de tous les systèmes, Lampes colonne, Anglaises Lampadaires, etc.

Rayon spécial de Chaussures, Bonneterie et Mercerie.

Seul représentant pour la Tunisie de la Maison Christoffe de Paris

**AGENCE SORIA**

Tunis, 16, rue de Rome, Tunis

Transit. - Consignations. - Opérations de Douane. - Embarquement, Débarquement.

Avances sur Marchandises

Service régulier et soigné entre Tunis et la Goulette

(vice-versa)

pour les bagages de MM les Voyageurs

Messagerie des Marchandises

pour toute la Tunisie à prix très réduits

Assurances Maritimes

Vente, achat de céréales à la commission

**USINE A VAPEUR**

BAPTISTIN BRÉMOND

Avenue de la Marine - TUNIS

ATÉLIER DE MENUISERIE

Ébénisterie, Charpente, Moulure et Chambranle

par nouveau procédé mécanique

SCIERIE

N.-B. Mes ateliers sont éclairés à la lumière électrique.

**PARADIS DES HOMMES**

Tunis - 4, Avenue de France

Le Paradis des Hommes ayant obtenu un grand dépôt de confections est à même de livrer à ses nombreux clients ses marchandises aux prix suivants :

Complets p. hom. tout laine depuis	18.00
»    »  jeunes gens	12.95
»    »  enfants	5.75
Pardessus pour hommes	13.00
Ulsters	12.00
Vêtements imperméables	9.75
Chemises dernier genre	2.95
Chapeaux feutre dernière mode	1.95
Parapluies soie	2.95

Les dits magasins viennent aujourd'hui même d'obtenir le dépôt de la maison de toilerie Remaggi très connue dans le monde entier.

Visiter le Paradis des Hommes avant de faire ses achats.

ENTRÉE LIBRE

**ARGENT**

IMMÉDIATEMENT

Achat et vente de bijoux, pierreries, meubles et tous autres objets.

S'adresser, à M. S. LEITAO, rue Es-Sadikia, 7. - TUNIS.

ENTREPOT GÉNÉRAL

**DES VINS TUNISIENS**

DEVILLE ET Cie

13, Avenue de la Marine, 13 - TUNIS

Vins fins et Spiritueux

Gros et demi-gros

DRAPERIES ET HAUTE NOUVEAUTÉ

Articles français et Anglais

MAISON FRANÇAISE - PRIX MODÉRÉS

**A. MARTINELLI**

TAILLEUR

Avenue de la Marine, près du café du cercle

**CASSIS MUGNIER.**

APÉRITIF MUGNIER.

BIGARREAU MUGNIER.

**Sellerie-Bourellerie**

FRANÇAISE

HENRI BOUIX

Harnais neufs pour voitures de tout modèle ; harnachement de selle anglaise depuis 70 fr. et au-dessous ; lanternes neuves ; articles d'écurie et de pansage en tous genres tels que brosses, étrilles couvertures, onguent Hevid pour pieds de chevaux, cirage, vernis, eau de cuivre, pâte pour selle anglaise, chaînes d'attache et cordages de toute nature. Réparation - Vente et achat de harnais d'occasion.

Harnais de Labour

**AU CARNAVAL DE VENISE**

TUNIS. - Rue d'Italie, 11. - TUNIS

OUVERTURE DU MAGASIN

Grand choix de Chemises, parfumerie, cravates, gants, chapeaux, bonneterie, parapluies et tous articles pour hommes.

Prix très modérés défiant toute concurrence.

**FORGES DE LA PROVIDENCE**

MARCHIENNE-AU-PONT (Belgique)

Spécialité de Poutrelles en fer et en acier de toutes dimensions ; Fers marchands ; Cornières ; Colonnes en fonte moulées de toute espèce, d'après croquis ; Charpentes et Ponts en fer et en acier.

La société se charge, à des prix modérés, de confectionner les Gitages et autres travaux métalliques d'après les plans qui lui seraient adressés. Elle peut aussi se charger de l'exécution des plans d'après les dessins de maçonneries.

Agent pour la Tunisie : J. FORTI.

43, rue des Glacières

**Entreprise générale de peinture**

ENSEIGNES ET DÉCORS

J. JAGOZ

TUNIS. = 24, rue Al-Djazira. = TUNIS

Magasin de couleurs et droguerie

GROS Papiers peints DÉTAIL

Expédition dans l'intérieur

4<sup>e</sup> Régiment de Chasseurs d'Afrique

**ADJUDICATION**

DES

**FUMIERS**

Le Lundi 26 Décembre 1892, à neuf heures du matin, il sera procédé, dans la salle des écoles de la caserne d'artillerie (Tunis), à la vente des fumiers à provenir pendant l'année 1893 des chevaux du 4<sup>e</sup> Régiment de Chasseurs d'Afrique, savoir :

1<sup>o</sup> A Tunis, caserne d'artillerie, 200 chevaux environ,

2<sup>o</sup> A La Manouba, quartier de cavalerie, 250 chevaux environ.

L'adjudication aura lieu sur soumissions cachetées et par lots séparés.

Les intéressés pourront prendre connaissance des cahiers des charges déposés dans la salle des rapports du 4<sup>e</sup> Chasseurs d'Afrique à Tunis et à La Manouba.

Tunis, le 2 décembre 1892

Le Président du Conseil d'administration,

Colonel COURTIEL.

4. Régiment de Chasseurs d'Afrique

**ADJUDICATION**

DES

**FUMIERS**

Le Lundi 26 Décembre 1892, à neuf heures du matin, il sera procédé, dans la salle des rapports du quartier du Bathan (Tebourba), à la vente des fumiers à provenir pendant l'année 1893 des chevaux du 4<sup>e</sup> Régiment de Chasseurs d'Afrique.

L'adjudication aura lieu sur soumissions cachetées.

Les intéressés pourront prendre connaissance des cahiers des charges déposés dans la salle des rapports du 4<sup>e</sup> Régiment de Chasseurs d'Afrique, au Bathan.

Tunis, le 2 décembre 1892

Le Président du Conseil d'administration,

Colonel COURTIEL.

59, avenue de la Marine, 59.

**Pharmacie A. DISLAY**

Pharmacien Chimiste de 1<sup>re</sup> classe de l'École Supérieure de Paris

MÉDICAMENTS ABSOLUMENT PURS et de toute garantie

LABORATOIRE D'ANALYSES CHIMIQUES

**DOMAINE POTIN**

VIN ROUGE

VIN BLANC, EAU-DE-VIE

S'adresser au dépôt : 7, r. de la Poste

**ELIXIR DE QUINQUINA**

tonique

apéritif reconstituant

PAR LE

**Docteur G. BRIGNONE**

Chimiste-Pharmacien

2, rue Al-Djazira, 2. - TUNIS

**L'INDISPENSABLE BRIQUET**

Elegant, automatique, économique.

L'élégance et la légèreté de notre briquet permettant à toute personne de le porter en poche et son utilité est inappréciable, sous tous les rapports. Automatiquement ouvert par ressort, la mèche est

simultanément allumée et produit une lueur de bougie.

Economique, les prix ci-dessous en sont la preuve :

Briquet complet avec 100 amorces 2 fr. 75

Amorces séparément, le 1000, 0 fr. 50

Rendu franco pour la Tunisie et l'Algérie contre mandat-poste de fr. 2, 90 à l'adresse P. Sibilia.

Vente en gros Fondouk Boulakia, 26.

Détail, Rue Al-Djazira, 26. - Tunis.

**FABRIQUE DE CORSETS**

2, rue des Tanneurs

(près la Gare Italienne)

Mme CHEMLA

Corsets sur mesure de tous modèles

depuis 8 francs en baléines

Demandez le nouveau modèle Ceinture Belge, légèreté, souplesse, élégance et solidité, même modèle en confec-

tion : cinq francs.

M<sup>me</sup> V. CAPELLANO

**MAISON MEUBLÉE**

de 1<sup>er</sup> Ordre

Située à Tunis, Avenue de France

Vis-à-vis de la Résidence et du Cercle Militaire, à quelques minutes des Gares.

CHAMBRES GARNIES

Appartements meublés pour familles

Entrée, 1 Rue, Es-Sadikia.

**Grands Magasins d'Ameublements**

Fratelli Bensasson et Cie

TUNIS. - Rue la Commission, 12, rue Al-Djazira. - TUNIS

Grands Arrivages en Etoffes. - Tentures confectionnées.

Passenteries dernières Fantaisies.

SAISON D'HIVER 1892-1893

Grands Arrivages de nouveautés, soieries, laines

**Au GAGNE-PETIT**

TUNIS. - 32, rue Al-Djazira. - TUNIS

AGRANDISSEMENT DES MAGASINS

MADAME VEUVE FÉLIX

Confections pour Dames, Fillettes, Hommes, Jeunes Gens

et Enfants. - Chapellerie. - Chaussures à des prix incroyables de bon marché.

**LE MONDE**

compagnie d'assurance

sur la vie et contre l'incendie

SIÈGE SOCIAL :

PARIS, 16, rue Le Peletier, PARIS

Capital social : 16 millions

VIE :

Fonds de garantie..... 41.000.000

Capitaux assurés..... 269.000.000

Capitaux payés aux assurés..... 35.000.000

INCENDIE :

Fonds de garantie..... 26.000.000

Sinistres payés..... 41.000.000

S'adresser pour tous renseignements, à M. G. ATTIA, 24, avenue de France, palais Baccouche, directeur particulier et inspecteur pour la Tunisie, Tripoli et Malte.

**Clément Modigliani**

CHARBONS

français et anglais, 1<sup>re</sup> marques à des prix

définant toute concurrence

11, rue Zarkoun, Fondouk Younés, TUNIS

**DÉPOT A LA MARINE**

Demandez partout

**LA BIÈRE KESSLER**

hygiénique garantie naturelle

EXPÉDITION A L'INTÉRIEUR

**Engrais Chimiques**

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

des produits chimiques du Midi

Sulfate de fer et sulfate de cuivre

Soufre sublimé

Engrais complet pour la vigne

Engrais pour les céréales et le jardinage

Dosage garanti

Pour renseignements et commandes, s'adresser à M. Patry 4, rue Al Djazira à Tunis.

Seul ant pour Tunisie Representla

**FABRIQUE DE CONFISERIE SUISSE**

J. F. DESHUSSES

A Versoix, près de Genève (SUISSE)

Maison fondée en 1852

PLUSIEURS MÉDAILLES D'OR

et diplômes d'honneur

Agent général pour la Tunisie A. MODIGLIANI, rue de Danemark, Tunis.

Machines à Ecrire

Polyglotte, 20 fr.



**La Miniature, 15 fr.**

Pour recevoir franco par poste ajouter 60 centimes.

En vente à la librairie D'AMICO. - TUNIS

**GRAND BAZAR TUNISIEN**

Maison Universelle

A. Beaucaïne et Cie, rue Al-Djazira.

ENTRÉE LIBRE TUNIS PRIX FIXE

Articles d'éclairage, de ménage et de voyage. - Parfumerie. - Bonneterie. - Vannerie. - Maroquinerie. - Faïence. - Porcelaines. - Verrerie. - Cristaux. - Mercerie. - Bonneterie. - Lingerie. - Chaussures. - Confiserie. - Conserves. - Vins et Liqueurs. - Rayon spécial de Bijouterie, Horlogerie, Orfèvrerie Christoffe.

à partir du dimanche 18 décembre 1892

**Grande Exposition et Mise en Vente d'Articles et Jouets pour Etreennes**

EXPÉDITIONS DANS L'INTÉRIEUR

Faites vous-même et très économiquement **VOTRE EAU MINÉRALE** analogue aux Eaux

Demander partout les produits de la Maison  
**ROCHER Frères**  
 Liqueurs supérieures  
 Curaçao Roc triple sec. -- Wender  
 Cherry. -- Brandy. -- Cacao Vanille, etc.  
 La Côte St-André (Isère)

**achat et vente**  
**D'OBJETS MOBILIERS**  
 LITERIE EN LOCATION  
 E. COLLOT  
 32 et 34, rue Al-Djazira. — TUNIS  
 Dépôt au Marché Libre.

**COMPAGNIE L'AIGLE**  
 Société anonyme d'assurance à primes fixes  
 contre l'incendie  
 Agent général pour Tunis et la Tunisie :  
 Raymond VALENSI ; Bureaux, rue Al-Djazira, 41. — TUNIS.

**Raymond Valensi**  
 Ingénieur Civil  
 Rue Al-Djazira  
 TUNIS  
 Machines agricoles — charrues — faucheuses — moissonneuses-lieuses — norias — pompes de tous systèmes — machines à manège et à locomobile, etc.

Matériel vinicole — foudres, clapets, robinets, pompes à vin, pressoirs, etc  
 Matériel d'entrepreneur.  
 Matériel d'huileries — moulins à huile — presses — filtres à huiles — machines à vapeur.

**Ciments supérieurs**  
 THORRAND et C<sup>e</sup>  
 à Voreppe, près Grenoble (Isère)  
 Spécialité de Travaux en ciment. -- Cuvés en ciment, garanties. -- Canalisation de tous diamètres et à fortes pressions. -- Dallages. -- Fabrication de Carreaux en ciment comprimé -- Chaux hydraulique d'Hammam-el-Lif.  
 Pour les commandes, s'adresser à M. F. THORRAND, représentant, avenue de la Marine, Tunis.

**CRÉDIT FONCIER DE TUNISIE**  
 Société anonyme, capital : 10,000,000  
 OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ  
 Prêts sur hypothèques, sur titres de marchandises. — Avances sur récoltes — Gardes de titres. — Reports. — Paiement des comptes de coupons. — Ordres de bourse au comptant et à termes — Dépôts à vue et à échéances fixes. — Encaissements et recouvrements. — Emissions. — Souscriptions. — Chèques et lettres de crédit.

**Grand Bain Maure**  
 KACHECHIN  
 TUNIS - Rue des Libraires, 30 - TUNIS  
 SI EL HADJ SALAH  
 Propriétaire  
 Bains de vapeur. — Massage.

**LEÇONS**  
 de Dessin, Peinture à l'Huile  
 Aquarelle et Porcelaine  
**Madame PATRY**  
 TUNIS. -- 4, Rue Al-Djazira. -- TUNIS  
 Spécialités de Tapisseries Gobelins  
 Canevas, Portières, Dessins, de Broderies  
 Modes à Façons

GRANDE  
**Fabrique d'articles de voyage**  
**A. SALAMA**  
 Tunis. -- Rue des Glacières 18.

**SPECIALITÉ D'EMBALLAGE**  
 POUR  
 Meubles, verreries et articles orientaux.  
 Très bien soigné et garanti sur facture  
 N. B. — La maison fait toutes les réparations d'articles de voyage

**COMPAGNIE ALGÉRIENNE**  
 SOCIÉTÉ ANONYME  
 Capital : Quinze Millions entièrement versés  
 Comptoir de Tunis, 12, rue de Hollande  
 Escompte, Recouvrement, Avances et titres et marchandises, Chèques et lettres de crédit sur tous pays. Encaissements de coupons Ventes, Achat sur garde de titres.  
 Intérêt bonifié aux déposants de fonds 3 0/0. — Emission de bons produisant rêt et demi (3 1/2), quatre (4) et quatre et demi (4 1/2).

**Grande Epicerie des Colonies**

Fondée en 1859, la plus ancienne et la mieux assortie  
 TUNIS. — Place de la Bourse.

**PAUL RIBET**

Fournisseur de son Altesse le Bey

PRODUITS DE PREMIER CHOIX

Huile d'olive extra, le litre.....	Fr. 1 50
Calissons d'Aix la livre.....	» 3
Conserves de petits pois, la boîte de 2 kilos.....	1 25
Chocolat Mentier, le 1/2 kilo.....	1 50
Chocolats d'Aigu-belle, papier blanc, le 1/2 kilo.....	» 80
Eau minérale naturelle de Janos, la bouteille.....	» 45
— de Saint-Galmier, la bouteille.....	» 45
— de Vichy, la bouteille.....	» 55

Liqueurs de marque et vins fins de toutes qualités

Arrivage par tous les courriers de FROMAGE et BEURRE FRAIS  
 CHOUROUTE DE STRASBOURG

Saucisses, petit salé de Lorraine, jambon de Bayonne et d'York  
 Beurre de table extra-fin

GROS ET DÉTAIL. — DEMANDER LE CATALOGUE GÉNÉRAL

Maison PIERRE AUVIN. — TUNIS

**MARBRES BRUTS et OUVRÉS**

Importation directe des grandes carrières de France, Belgique Grèce et Italie

**CHEMINÉES DEPUIS 12 FRANCS**

Articles de Fumisterie, Carrelages, Escaliers, Monuments Funéraires es  
 Bureaux et Magasins : 7, rue d'Espagne.  
 Vastes Entrepôts : rue d'Italie.

N.-B. — Des ouvriers spéciaux sont attachés à la Maison pour la pose des travaux

**Cognac Marie Brizard**

**GRANDE ÉPICERIE ORIENTALE**  
 AIMÉ EYRIÈS  
 TUNIS — 22, Rue d'Italie, 22 — TUNIS

Maison française la plus ancienne de Tunis se recommandant par la finesse de ses produits  
 Grand arrivage de fromages et beurre frais à tous les courriers  
 Maison de gros et de détail

**Messageries Françaises**  
 DEMANGE & C<sup>e</sup> Service Quotidien Régulier  
 entre TUNIS-SOUSSE et vice-versa  
 Service des Dépêches  
 Transport des Voyageurs et de la Messagerie

Départ de Tunis et de Soussse tous les jours à midi  
 BUREAUX : à Tunis, rue d'Italie, 17 ; à Soussse au Café du Commerce

**GRAND BAZAR TUNISIEN**

Maison Universelle  
**A. BEAUCAINE ET C<sup>e</sup>**  
 ENTREE LIBRE Rue Al-Djazira, Tunis PRIX FIXE

Bijouterie — Horlogerie — Orfèvrerie Christofle  
 Articles d'éclairage, de ménage et de voyage — Parfumerie — Brosserie — Vannerie  
 Maroquinerie — Faïences — Porcelaines — Verrerie — Cristaux  
 Mercerie — Bonneterie — Lingerie — Chaussures — Confiserie — Conserves  
 Vins — Liqueurs

EXPÉDITIONS DANS L'INTÉRIEUR

SAISON D'HIVER 1892-93  
**A LA VILLE DE PARIS**  
 TUNIS. — 8, rue de l'Église, 8. — TUNIS

Grand arrivage de Tissus Soie russe, Velours Laine, Ecossais haute Nouveauté  
 Chapeaux confectionnés

L'atelier de Couture, Robes et Confections pour Dames est ouvert, pour la saison d'hiver à partir du 18 octobre, dirigé par une première coupeuse de chez LAFERRIÈRE, de Paris.

Tapis, Lingerie, Bonneterie

**AVIS**

M. A. Bourrillon expéditeur français, fournisseur des Grands Hôtel réunis de Tunis, a l'honneur d'informer le public, qu'il vient de créer un magasin, Rue de Rome, 4-5, près la gare italienne, où l'on est certain de trouver un immense choix de

**DATTES DU DJÉRID**, en colis postaux

ainsi que toutes sortes de Fruits et Primeurs provenant de la Tunisie.  
 La maison se charge de faire les expéditions qu'on voudra bien lui confier pour la France et l'étranger, et cela à des prix défiant toute concurrence.

**SOLER, artiste photographe**

TUNIS — 1, Rue Al-Djazira, près de la Porte de France — TUNIS

Diplôme de médaille d'argent

première Exposition internationale de Photographie, Paris 1892

Travaux Artistiques, adaptés à toutes les nouveautés photographiques — Exécution rapide et garantie

LABORATOIRE et TRAVAUX POUR AMATEURS

**Vente de Produits et Accessoires**

Expédition dans l'intérieur - joli choix de vues et types de la Tunisie

**COMPAGNIE DE NAVIGATION MIXTE**

Services réguliers et à grande vitesse entre la France et la Tunisie

Transport de passagers, de marchandises et de dépêches

Départ de Marseille tous les samedis à midi. Départ de Tunis tous les samedis à 5 h. s.

Le Vapeur OASIS capitaine BARRAU partira directement pour Marseille samedi 17 novembre 1892, à 5 heures du soir.

Prix des passages de la Goulette-Tus à Marseille

1re classe, 85 f., 2me classe, 60 f. — 3me classe, 30 f., avec couchette et nourriture

Pont . . . . . 20 francs ; sans nourriture

Pour fret, passages et renseignements, s'adresser à M. J.-B. PEDELUPÉ agent à Tunis rue Es-Sadikia, à la Goulette, quai Charles-Quint.

**BOIS DU NORD**

SUCCURSALE D'ESSVIK

Ouverture des Chantiers, Enclos de la Douane — TUNIS

**VENTE DE BOIS DU NORD**

Madriers, Bastins, Planches et chevrons de toutes dimensions et qualités

**SPECIALITÉ POUR MENUISIERS**

Montants de portes, fenêtres et persiennes — Parquet

Le tout vendu à des prix défiant toute concurrence.

**MONTS-DE-PIÉTÉ DE TUNISIE**

La Banque Tunisienne de Prêts sur gages, propriétaire des Monts-de-Piété de Tunisie, concédés par décrets beylicaux, délivre des bons de caisse dont la valeur est représentée et garantie par les avances sur gages effectués par le Mont-de-Piété de Tunis

**TAUX DES INTÉRÊTS**

Bons à trois mois, 3 0/0 par an ; bons à six mois, 4 0/0 par an ; bons à un an, 5 0/0 par an ; bons à deux ans, 6 0/0 par an.  
 Les intérêts sont payables par trimestre échu.

S'adresser à TUNIS à la direction des Monts-de-Piété de la Tunisie, cité Samana.

La Caisse est ouverte : de 8 heures du matin à midi et de 2 à 6 h. du soir.

**22. - Rue d'Italie. - TUNIS**

ARMÉE ROYALE ITALIENNE  
 Commandement Supérieur des Troupes d'Afrique

Massaoua, 28 janvier 1886.

MONSIEUR FÉLIX BISLERI, MILAN

Rompant la réserve faite par la feuille du 17 septembre, numéro 2658 ce commandant est heureux de vous déclarer que le Directeur du Service sanitaire Militaire et local, major chevalier Guerriero, me rapporte que : le **Fer-Quina-Bisleri** dont a fait l'expérience, M. le Docteur PETTI, lieutenant-médecin, dans deux compagnies d'infanterie de garnison à Massaoua, a donné les résultats les plus satisfaisants.

Le Major Général, signé : GENÉ.

VOULEZ VOUS LA SANTÉ ?



**"AUX JOCKEYS"**

16, RUE AL-DJAZIRA, 16

**Grande Sellerie Anglaise**

R. CARONARO, Propriétaire

Spécialité de Harnais de luxe — Réparations en tous genres  
 Prix défiant toute concurrence.

**Absinthe et Liqueurs Supérieures**  
**CUSENIER**

J. MALLET, seul agent à Tunis pour la Tunisie et Malte

**Au Cadran Universel**

M. Charles Kloth a l'honneur d'informer sa clientèle qu'il a ouvert un nouveau

**MAGASIN D'HORLOGERIE ET JOAILLERIE**

sous l'enseigne :

**AU CADRAN UNIVERSEL**

17, Avenue de France, Maison Tabone

Tout en continuant à exploiter son magasin de la rue de Commission.

Demandez partout

**"L'APÉRITIF BELLOT"**

ABSINTHE ET AMER CONILH

Bellot, distillateur à Tunis

rue Al-Djazira, 46, 48, 50.

Dépôt général des eaux minérales de VICHY

Dépôt des liqueurs fines de la maison LAVAINÉ et Cie

Compagnie générale des

**BATEAUX A VAPEUR A HÉLICE DU NORD**

SIÈGE SOCIAL : 4, Quai de la Citadelle, à DUNKERQUE

AGENCE DE TUNIS

SERVICE RÉGULIER

Le vapeur français **CAMBRAI** cap. DUBEDAT attendu de Dunkerque, La Palice et Marseille vers le 15, repartira le 18 du même mois pour Alger, Bordeaux et Dunkerque.

Pour fret, passages et renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue de Danemark.

L'Agent, A. MODIGLIANI.

**Au Mouvement Perpétuel**

TUNIS — 14, Rue Al-Djazira. — TUNIS

**Auguste MARTIN, Sellier-Bourellier**

Spécialité de Harnais de luxe — Fournitures d'Ecurie — Harnais d'Occasion et Echange — Couvertures d'Attente — Réparations en tous genres,